

pays est de 30.55 p. 100; mais les marchandises qui viennent du Royaume-Uni ou des possessions britanniques sont reçues avec application du tarif moyen de 20.75 p. 100 de sorte que vous pouvez voir qu'environ un tiers du droit imposé aux étrangers est diminué en faveur des membres de la même famille impériale. Il en est résulté une modification remarquable dans notre commerce avec la Nouvelle-Zélande. Le total du commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande s'est élevé à \$357,873: en 1906, il a atteint \$1,036,129 et en 1911 il était de \$1,917,978, de sorte qu'en dix ans il avait augmenté de cinq à six fois le montant des échanges qui se faisaient autrefois entre les deux pays et une des particularités remarquables de ces échanges, c'est que les importations et les exportations ont entre elles à peu près le même rapport. Par exemple, nous envoyons en Nouvelle-Zélande des marchandises pour une somme de \$1,004,370 et nous recevons d'elle pour \$913,608, la balance du commerce étant à peu près égale, ce qui est un symptôme que les échanges mutuels entre ces deux parties de l'empire se font dans les conditions les plus parfaites. Nous avons aussi une convention avec le Sud-Africain qui a donné de bons résultats et que nous sommes satisfaits de continuer. Les marchandises étrangères qui entrent dans le Sud-Africain sont taxées en moyenne à 17.38 p. 100, mais celles qui viennent d'Angleterre et des possessions britanniques comme le Canada sont taxées à 14.38 p. 100. Vous remarquerez que le tarif du Sud-Africain est comparativement bas. Nous obtenons un avantage de 3 p. 100, ce qui n'est pas beaucoup, mais ce qui a été certainement suffisant pour encourager le commerce de la farine canadienne et d'autres articles avec ces pays.

Je ne désire pas prétendre que le Gouvernement qui est tombé récemment du pouvoir a été négligent en quoi que ce soit ou n'a pas fait son devoir en discutant cette question de préférence entre le Canada et l'Australie. On n'a seulement qu'à examiner dans le dossier qui a été déposé, toute la correspondance échangée pour se rendre compte que depuis les onze dernières années cette question a formé constamment le sujet de négociations entre les deux pays et qu'en plus d'une occasion il a semblé qu'on en était arrivé à une entente commerciale mutuelle satisfaisante. Mais, en Australie, depuis l'établissement de la confédération, la situation politique a toujours été incertaine jusqu'à une date comparativement récente. Il y a eu en Australie, trois partis politiques, les libres-échangistes, les protectionnistes et le parti ouvrier. Aucun n'était capable de réunir une majorité dans la législature et par conséquent c'était seulement par une série de combinaisons qu'un parti pouvait gouverner. Ces combinaisons se faisaient et se

défaisaient avec une grande facilité, et il en résulta que pendant dix années les situations instables ont été la règle générale. Quand j'étais en Australie, il y a deux ans j'ai eu l'occasion de discuter la question avec quelques hommes d'Etat influents et entre autres avec le premier ministre d'aujourd'hui. J'ai constaté qu'ils n'étaient pas enclins à discuter quoi que ce soit qui modifierait le tarif parce que le gouvernement de M. Deakin était un gouvernement de coalition et que son ministère était composé de libres-échangistes et de protectionnistes en nombre presque égal et par conséquent ne désirait soulever aucune question qui amènerait une discussion du tarif. S'il le faisait, il était à craindre que le cabinet ne tombe en morceaux. Il se maintenait au pouvoir simplement par la peur commune de l'ennemi extérieur, c'est-à-dire du parti ouvrier et c'était en réalité le seul ciment qui reliait alors les différents groupes du ministère.

Depuis mon voyage en Australie le gouvernement qui existait est tombé du pouvoir et un gouvernement ouvrier—franchement ouvrier—est arrivé aux affaires et a maintenant la majorité dans les deux chambres. Et il semble que le moment est arrivé où nous pouvons traiter avec un gouvernement stable. Je dois ajouter ici que le gouvernement ouvrier d'Australie est franchement protectionniste—mais à un point de vue différent de ce que nous avons l'habitude d'envisager chez nous; pourtant il est protectionniste en se plaçant au point de vue de l'ouvrier lui-même. Il semble par conséquent que nous allons voir s'établir en Australie une politique protectionniste, et comme le gouvernement y sera stable, il ne devra pas y avoir quelque difficulté pour nous à faire quelques progrès.

Je puis aussi dire que je crois que notre cause a été très souvent exposée aux différents gouvernements qui se sont succédés les uns aux autres en Australie, avec beaucoup d'habileté et de tact par notre représentant canadien, M. D. H. Ross. M. Ross est *persona grata* des deux partis dans la chambre australienne; il semble avoir autant d'amis dans un parti que dans l'autre, et il est parfaitement au fait de la question sur laquelle il a présenté fréquemment des mémoires au gouvernement qui les a pris en sérieuse considération. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de difficultés au sujet des renseignements, car le gouvernement australien a obtenu de M. Ross tout ce qu'il pouvait, je crois, désirer. Il me semble que le temps favorable est arrivé pour nous—au moment où il y a en Australie un gouvernement stable, un gouvernement qui est franchement protectionniste—d'ouvrir des négociations avec bon espoir de les faire aboutir.

Vous constaterez par les relevés déposés cette année que la dernière proposi-